

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

ANNÉE 2018-2019

L'année 2018-2019 fut une année bien remplie pour le Conseil d'administration de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick et sa présidence. Le changement au sein de la direction générale a nécessité des ajustements de la part de notre association.

Tout au long de l'année, l'AFANB a poursuivi le travail de négociations et de revendications avec le gouvernement, les autres organismes et les communautés afin de pouvoir remplir sa mission soit celle de promouvoir le mieux-être des personnes de 50+, de défendre leurs droits et de contribuer à leur épanouissement personnel et à celui de la communauté. Tout cela en s'assurant de la promotion et de la défense des droits linguistiques et culturels.

En tenant compte de nos moyens financiers, notre conseil d'administration s'est réuni à trois occasions, soit les 4,5 et 6 décembre 2018, 25 et 26 avril 2019 et les 12 et 13 septembre 2019. De nombreux dossiers ont été à l'ordre du jour de ces journées de travail et ce, toujours dans le but de permettre à l'AFANB de remplir sa mission. Le présent rapport se veut un survol des dossiers prioritaires du conseil d'administration et de sa présidence depuis l'AGA 2018.

Les statuts et règlements de l'AFANB ne prévoient pas de bureau de direction ou comité directeur. Toutefois, afin d'appuyer la présidence, le conseil d'administration a autorisé, depuis 2 ans, la formation d'un comité consultatif qui était composé, pour l'année 2018-2019, de **Samia Awad, Jean-Louis Gervais, Rachelle Diotte, Jean-Luc Bélanger** (en tant que personne-ressource) et de Luc Doucet, le directeur général. Ce comité a tenu une vingtaine de rencontres durant l'année et divers sujets ont été à l'ordre du jour. Un merci sincère à ces personnes qui ont donné de leur temps non seulement pour la réunion, mais également pour la lecture des documents en préparation aux différentes réunions.

Une des premières tâches de la dernière année fut la mise en place d'un processus d'embauche d'une nouvelle direction, lequel a exigé plusieurs rencontres du comité. Après étude des diverses candidatures et des entrevues individuelles, le comité de direction a recommandé la candidature de Luc Doucet qui est entré en poste le 1^{er} novembre. Le nouveau directeur général et le conseil d'administration peuvent également bénéficier sur demande de la disponibilité de Jean-Luc Bélanger, la mémoire collective de notre organisme.

L'AFANB est toujours bien active au niveau politique

- L'AFANB a été active lors de la campagne électorale des dernières élections provinciales. Une téléconférence avec une vingtaine d'organismes acadiens a eu lieu au lendemain des élections provinciales. Suite à cette conférence, une déclaration commune des organismes acadiens et francophones du N.-B. a été signée par 24 organismes et publiée dans l'Acadie Nouvelle.

- Le directeur général a été mandaté de travailler avec la Société des enseignants retraités en vue d'un document pouvant servir à nos membres en vue des élections fédérales.
- L'AFANB continue son travail dans la revendication des services dans les deux langues officielles pour nos aînés. Malgré tout, ce dossier avance peut et plus d'effort devra être fait dans ce dossier la prochaine année.
- Une plainte formelle a été déposée auprès de monsieur Raymond Théberge, Commissaire aux langues officielles. La plainte vise les transferts de fonds du fédéral à la province dans le cadre de l'entente fédéral-provincial. L'AFANB avait espoir que cette entente permettrait aux aînés francophones du Nouveau-Brunswick de bénéficier de soins et de services accrus alors qu'aucun projet visant exclusivement la communauté francophone fut approuvé.
- Un communiqué de presse et une lettre fut envoyée au Premier ministre Higgs dénonçant la décision de son gouvernement de ne pas respecter la décision de la majorité des députés provinciaux afin que la province accepte l'arbitrage exécutoire dans le but de régler le conflit des employés des foyers de soins.
- Une lettre fut envoyée par la présidente à l'éditorialiste François Gravel dénonçant sa « bénédiction » à l'entente conclue entre Medavie et le gouvernement provincial.
- Rencontre avec le vice-premier ministre Gauvin –Le ministre Gauvin a généreusement accordé une rencontre d'une heure durant laquelle il a été très attentif et réceptif à la présentation et à notre demande de financement auprès du ministère du Tourisme ainsi qu'au ministère du Développement social. Par contre, nous n'avons pas encore reçu de réponse et ce, malgré plusieurs suivis.

La situation de la pauvreté des aînés de notre province est source de préoccupation pour de nombreuses organisations et c'est pourquoi l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick, le Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick et la Chaire de recherche en santé de l'Université de Moncton sur le vieillissement des populations ont mandaté le professeur d'économie, Maurice Beaudin de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan de mener une étude sur les personnes âgées en situation de pauvreté dans notre province. Le rapport est disponible sur le site web de l'AFANB : <http://www.afanb.org/> En collaboration avec le Front commun pour la justice sociale, les membres du comité consultatif ont travaillé à une version abrégée de cette étude. Cette étude est très pertinente puisqu'elle fournit à notre association des données intéressantes dont l'association a besoin pour revendiquer certains services.

Plan stratégique 2019-2021- Suite à une consultation auprès de ses membres, le conseil d'administration et le comité consultatif ont travaillé au plan stratégique 2019-2021. Un document synthèse a été préparé par le comité consultatif et sera disponible aux membres lors de l'Assemblée générale annuelle. Ce plan présente

les pistes d'actions prioritaires pour les quatre (4) axes d'intervention : Droits et services aux francophones, Mieux-être, Vitalité communautaire et gouvernance.

Les grandes priorités et les enjeux principaux de l'AFANB demeurent le soutien à domicile avec des conditions de travail améliorées pour toutes les personnes qui travaillent dans ce secteur, la mise en œuvre du rapport du Conseil sur le vieillissement, un conseil provincial et une charte des aînés, des centres de collaboration unique et le respect de la Partie VII de la LLO- CA.

Plan de communication – La présidente a participé au comité « plan de communication ». Plusieurs nouvelles actions sont prévues afin d'améliorer la communication interne et externe. D'abord, la revue « La Voix », qui engendrait des frais assez importants au niveau de l'impression et de la livraison, sera remplacée par une Infolettre mensuelle envoyée par voie électronique ou par livraison aux clubs de chaque région. D'autres éléments font partie du plan de communication dont un volet promotion incluant plus de communication avec les membres, les différents clubs et les organismes concernés par les dossiers de l'AFANB.

Mieux-être - Les Rendez-vous 50+ sont une activité populaire, appréciée des membres. En tant que présidente, c'est une belle occasion de rencontrer les membres et de présenter les différents dossiers de notre association. Au cours de la dernière année, la présidente a eu la chance d'assister à quelques-uns de ces Rendez-vous dont : Fredericton, Baie Ste-Anne, Ste-Rose, Caraquet et à celui régional qui a eu lieu à Bathurst simultanément avec une rencontre mieux-être de la Fédération des aînés du Nouveau-Brunswick. Il est quand même difficile pour la présidente d'assister à toutes les activités.

J'ai eu la chance de participer aux Jeux d'Acadie 50+ à l'automne dernier à l'Île du Prince Edouard, de participer à la réunion du conseil de direction, à l'AGA en plus de faire un message à l'occasion de la cérémonie d'ouverture ainsi qu'à la cérémonie de fermeture. En janvier, ce fut la signature du protocole d'entente pour les Jeux 2020 à Edmundston.

En ce qui concerne les Jeux d'hiver 50+ Acadie-Québec, ces derniers suscitent moins d'intérêt chez nos membres et le conseil a décidé de se concentrer sur les Jeux d'été.

Toujours dans le volet mieux-être, le projet Cœur d'artiste revient pour une deuxième édition. Un comité a été formé afin d'assister le responsable de ce dossier. Un partenariat avec le Pays de la Sagouine a été conclu pour la présentation de la grande finale à l'automne 2020.

La démarche MADA-Municipalité amie des aînés- suscite de plus en plus d'intérêt dans les différentes communautés/municipalités du N.B. Par des actions concrètes, une MADA reconnaît les besoins spécifiques des aînés, encourage la participation active des aînés à la vie communautaire, favorise l'intergénérationnelle, encourage les aînés à prendre en charge leur santé et met

en place des mesures concrètes pour enrayer la maltraitance, les préjugés et l'âgisme.

La présidente a fait une présentation du projet MADA au conseil municipal de Caraquet et à celui de Lamèque en plus d'un message d'ouverture lors de la rencontre provinciale MADA à Edmundston et de participer à la semaine des aînés actifs. Nous avons été invités à participer à l'ouverture du terrain d'exercices physiques pour les 50 le 24 août, un projet réalisé par le groupe MADA de Beresford.

Enfin, les 45 ans du Club de l'âge d'or de Bas-Caraquet ont été bien soulignés. Merci aux organisateurs pour l'invitation bien appréciée. Une belle soirée!

Présence publique – L'AFANB est de plus en plus sollicitée par les médias afin d'intervenir sur différents sujets concernant les 50 ans et plus. Le directeur général fait un excellent travail à ce niveau. Voici quelques activités de la présidente avec des médias.

- Entrevues avec divers médias suite à l'AGA de septembre dernier;
- Article dans l'Acadie Nouvelle « Extra-mural : les aînés ne décolèrent pas »;
- Entrevue avec Acadie Nouvelle pour le cahier 50+ « La santé et le mieux-être demeurent en tête de lice. »;
- Article dans l'Acadie Nouvelle « Les aînés à l'heure de la solidarité »;
- Message à l'occasion du 35^e anniversaire de l'Acadie Nouvelle;
- Message dans le dernier numéro de « La Voix »
- Article dans l'Acadie Nouvelle à l'occasion du 50^e anniversaire de la LLO « La Loi a eu des effets positifs sur les personnes aînées »

Partenaires et collaborateurs - Les organismes acadiens et francophones ne peuvent survivre sans travailler en partenariats et/ou en collaboration. L'association est choyée de pouvoir compter sur des partenaires financiers importants et essentiels : Uni coopération financière, l'Acadie Nouvelle et Assurance Goguen Champlain.

De par leur mission, plusieurs organismes acadiens et francophones ont des intérêts et parfois des dossiers communs avec l'AFANB. Notre association a tout intérêt à créer davantage de liens concrets avec ces organismes ou associations. A ce niveau, la présidente a participé activement à différentes activités dont :

- Présence au congrès de la Société des enseignants et enseignantes retraités francophones (SERF);
- Participation à Santé en français « S'unir pour agir », séminaire pour promouvoir l'offre active de services intégrés aux personnes aînées;
- Université du 3^e âge du Nord-Ouest- Présentation de l'AFANB aux sessions d'information organisées par UTANO à Claire, St-François;
- Présence à l'Assemblée générale annuelle du Regroupement féministe du N.B.;

- Message d'ouverture de la présidente à l'Événement et l'AGA du Mouvement acadien des communautés en santé;
- Présence de la vice-présidente à l'AGA de la Coalition pour l'équité salariale;
- Présence à l'AGA de l'Association des artistes acadiens du Nouveau-Brunswick;
- Présentation, avec le directeur général, au conseil d'administration du Réseau de santé Vitalité;
- Participation à un vidéo sur la contribution des aînés à la Politique d'aménagement linguistique et culturel dans le cadre du congrès de l'Association des éducateurs de langue française;
- Rencontre avec la présidente du programme « Lire et faire lire l'Acadie »;
- Rencontre avec la responsable du Labo créatif pour le suivi à la Politique d'aménagement linguistique et culturel et discussions sur des possibilités d'intégrer les 50+ à l'intérieur d'un projet.

Fédération des aînés et aînées francophones du Canada - L'Association francophone des aînés du N.-B. est membre, avec onze autres associations provinciales d'aînés du Canada, de la Fédération des aînées et aînés francophone du Canada. Quatre rencontres ont eu lieu au cours de l'année dont deux par appel téléphonique. Ces rencontres nationales sont l'occasion d'échanger, de discuter et de prendre position sur des enjeux nationaux pour les aînés francophones tels les services de santé en français ou les iniquités pour les francophones en milieu rural. Votre présidente siège également au bureau de direction de la Fédération à titre de trésorière.

En tant que membre de la FAAFC, l'AFANB bénéficie de différents services dont : formation à distance, appui pour des demandes de projets, développement de programmes pour les aînés francophones, appui dans la défense et la revendication des droits des aînés francophones et autres. L'AFANB bénéficie également des fonds reçus par la FAAFC pour différents projets provinciaux dont les proches aidants et les aînés actifs en santé.

Lors de l'une des rencontres nationales, j'ai eu le privilège de faire une présentation de notre programme « Vers un réseau provincial d'entraide aux aînés et aux personnes aidantes », un projet dans le cadre du PPDF volet femmes francophones.

Dans le cadre du 50^e anniversaire de la Loi sur les langues officielles, la Fédération des aînés francophones du Canada organise une journée « Célébrations ». Chaque province était invitée à soumettre un « numéro artistique » accompagné d'un témoignage dans lequel les artistes doivent expliquer comment les 50 ans de la LLO leur a permis de s'épanouir comme francophone en situation minoritaire, ce que le fait de vivre en français dans sa communauté a apporté. Le groupe « Les trois copains » qui a participé à la première édition « Cœur d'artiste » a accepté de représenter l'AFANB lors de cette journée en octobre prochain.

Autres – La présidence a également participé dans d'autres dossiers de l'AFANB tels les budgets, le comité Cœur d'artiste, la préparation de l'AGA et différents autres projets de l'association.

Le présent rapport démontre la vitalité et le rayonnement de notre association dans le but de promouvoir le mieux-être des aînés francophones du Nouveau-Brunswick. Oui, notre association est la plus jeune des associations francophones provinciales, elle célébrera ses 20 ans en 2020. Oui, elle a fait bien du chemin au cours des vingt dernières années. Elle a évolué, elle a acquis une notoriété, elle a réussi à créer des partenariats avec les autres organismes acadiens et francophones et on fait souvent appel à ses opinions ou ses prises de position. Les divers partenaires développés au cours des années permettent d'avoir un pouvoir d'influence de plus en plus important.

À l'aube de ses vingt ans, il est tout à fait légitime de porter un regard sur le chemin parcouru. Tout comme le jeune adulte de 20 ans, c'est aussi l'âge de se projeter vers l'avenir, de faire un tournant et de prendre certaines décisions, certaines actions importantes qui vont influencer ses prochaines années et ce, dans le but de mieux répondre à sa mission.

Deux dossiers méritent une attention bien particulière car il en est de l'avenir de l'association. Actuellement, notre membricité ne suit pas la progression de la population des 50 ans+ francophone de la province et pire encore, elle diminue. Selon les statistiques, il y a près de 100 000 aînés francophones au N.-B. alors que notre nombre de membres dépasse à peine 5 000 membres.

Malgré tout, il faut être positif. Permettez-moi de faire un parallèle avec une autre organisation francophone de notre province, l'Association des enseignants et enseignantes francophones du N.B. qui cette année célèbre son 50^e. Au départ, tous les enseignants et enseignantes francophones n'ont pas adhéré à la partie francophone. Il a fallu de la sensibilisation avant que tous les enseignants et enseignante francophones réalisent que l'AEFNB avait une valeur ajoutée : la promotion de la langue et de l'éducation en français. Notre association doit être une valeur ajoutée pour les aînés francophones du N.-B.

Pour y arriver, elle doit faire un virage important en ce qui concerne la promotion, le recrutement et la rétention. Elle doit se remettre en question, se moderniser, être à l'heure du numérique, avoir un plan de communication plus élargi avec une meilleure communication avec ses membres et une présence accrue en région et dans la vie communautaire. Un nouveau plan de communication doit être mis en œuvre afin de susciter l'intérêt, l'engagement et la rétention auprès de l'ensemble des aînés francophones du Nouveau-Brunswick.

Il faut se donner, ENSEMBLE, les moyens qui vont permettre à l'AFANB de non seulement réaliser pleinement sa mission, mais également de représenter une membricité forte et engagée.

En terminant, mes remerciements à Jean-Luc Bélanger (qui a assuré l'intérim pour 3 mois) et à Luc Doucet qui a pris la relève à partir de décembre dernier. Merci également aux membres du conseil d'administration. Vous êtes la voix des membres de votre région et votre rôle est d'une grande importance. Le conseil d'administration, ce n'est pas la présidence, mais la somme de ses membres.

Un merci spécial à Jacinthe Godin, l'adjointe administrative, pour sa patience et son dévouement envers notre association ainsi qu'aux contractuels occasionnels Jean-Luc Bélanger, Robert Frenette, Gilles Bourassa, Art Richard, Lise Mazorolle et Jolaine Thomas

Enfin, merci aux membres de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick je m'accorder votre confiance. C'est un honneur de présider votre association pour une autre année, la dernière puisque mon mandat se terminera en septembre 2020.

Solange Haché, présidente